L'écho du Riou

Saint-Julien-du-Verdon

Bulletin municipal

n° 49 juillet 2026

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 2

Extrait des procès- 3

Vœux 2026 6

Elections municipales 15 mars 2026 6

Incivilités : ne balisons pas ces gestes 6

Le bus santé fait escale à Saint-Julien 7

L'intelligence artificielle est venue à Saint-Julien 7

Zone de baignade surveillée 7

Un point sur l'eau à St Julien 8

Commémoration du 11 juin 1944 8

Stationnement place des Moullières : un geste de civisme 9

Inauguration de la rampe de mise à l'eau 9

Le village se prépare pour la saison 10

Une nouvelle saison entre tradition et nouveauté au Club nautique de Castillon 10

Club motonautique du lac de Castillon 11

Une agriculture qui entretien notre commune 11

Jocelyne MELLETON : une page qui se tourne 11

St JU en fête 12

Le mot du Maire

Chers amis,
Le 15 mars dernier, à l'occasion des élections municipales, vous avez exprimé en nombre votre adhésion au projet porté par la liste « PRÉSERVER ST JULIEN, PRÉPARER L'AVENIR » que je conduisais.
Je tenais à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous accordez, à moi comme à mon équipe, en partie renouvelée et particulièrement motivée. Nous saurons nous montrer à la hauteur de vos attentes, comme cela a été le cas par le passé.
Comme vous avez pu le constater, nous étions la seule liste en lice. Loin d'y voir une élection gagnée d'avance, nous avons tenu à mener une vraie campagne, à votre rencontre, pour vous présenter notre projet et nous mettre à votre écoute. Cette confiance que vous nous avez accordée, nous entendons la mériter chaque jour : c'est avec le même engagement et la même détermination que mon équipe et moi nous mettons aujourd'hui au travail, pleinement mobilisés au service de Saint-Julien et de chacun d'entre vous.
Je vous confirme le vote de l'ensemble de nos budgets. Cette année encore, ce vote s'est fait à l'unanimité et sans augmentation des taux d'imposition locaux. Nous maintenons ainsi un niveau d'investissement soutenu tout en garantissant des services publics de qualité.
Avec le retour des beaux jours, synonymes de convivialité, de chaleur et de gaieté, nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de moments partagés en extérieur, lors des rendez-vous de quartiers mais aussi à l'occasion de la fête patronale et des apéritifs de quartier.
<u>Des grands projets, mais surtout le quotidien de nos administrés</u>
Nous continuerons à développer notre village, à le moderniser, à l'animer et à le rendre toujours plus sûr et agréable à vivre. De nombreux projets vont voir le jour, avec la volonté constante de répondre à vos attentes, comme nous l'avons annoncé dans notre programme électoral. L'eau et l'assainissement sont au cœur du sujet et, plus que jamais, d'une grande importance. La sécurisation des entrées du village figure également parmi nos priorités, et non des moindres. La rénovation de l'éclairage en fait elle aussi partie.
Ces réalisations d'ampleur n'empièteront évidemment pas sur le quotidien. Au sein de la nouvelle équipe, des commissions ont été mises en place et travaillent sur divers sujets, dont la culture, le patrimoine et le maintien d'une qualité de vie au village dont bon nombre d'entre vous se félicitent.
Je vous laisse à la lecture de ce premier numéro du mandat, où vous pourrez, entre autres, découvrir votre nouvelle équipe municipale et retrouver toutes vos rubriques habituelles. Je vous donne rendez-vous lors des réunions de quartier prochainement organisées.
Merci pour votre confiance renouvelée.

Votre maire ,

Thierry COLLOMP.

Extrait des procès-verbaux

Comptes rendus condensés des séances du conseil municipal. Sauf mention contraire, les décisions ont été prises à l'unanimité.
Les comptes-rendus complets sont consultables à la mairie et fournis sur simple demande.

Séance du 9 décembre 2025

Eau et assainissement : les tarifs de la redevance 2026 sont fixés comme suit.

Catégorie	Eau	Assainissement	Total / an
Habitation et meublé de tourisme	144,10 €	77,00 €	**221,10 €**
Camping, hôtel, restaurant, bar	286,00 €	209,55 €	**495,55 €**
Exploitation agricole ou élevage	228,80 €		**228,80 €**
Station de lavage automobile	572,00 €	349,25 €	**921,25 €**

Redevances complémentaires : consommation d'eau potable **46,80** €, performance des réseaux d'eau potable **5,47** €, performance de l'assainissement collectif **3,24** €.

Base nautique du Touron : participation aux frais d'électricité de la saison 2025 demandée aux quatre occupants : EURL Flores Biké Beach 325,92 €, Club motonautique 164,73 €, Club nautique 146,49 €, SARL le Pidanoux 425,81 €.

Voirie montée des Chênes : participation fixée à 50 € par propriétaire concerné.

Berges du lac de Castillon : conventions d'occupation précaire approuvées pour les pontons privés, avec une redevance annuelle de 150 € (quatre propriétaires) ou 300 € (un propriétaire).

Réseaux 2026 à 2028 : adoption des programmes d'actions. Assainissement : révision du schéma directeur, compatibilité de la station d'épuration avec le SAGE Verdon, renouvellement des réseaux et de la station. Eau potable : diagnostic, connaissance des volumes prélevés, mise à jour réglementaire, travaux sur le réseau et au captage, préparation à la pose de compteurs.

Jardin de Ville : refus de vendre la parcelle B 452, conformément à la volonté de l'ancienne propriétaire.

séance du 10 février 2026

Subventions sollicitées : pour les compteurs d'eau potable et la protection de la source des Bouissets.

Opération	Coût HT	Taux	Montant
Compteurs eau potable et protection source des Bouissets (DETR)	397 485,00 €	50 %	**198 742,00 €**
Compteurs eau potable (Département 04)	256 657,91 €	20 %	**51 331,58 €**
Protection source des Bouissets (Département 04)	140 827,09 €	20 %	**28 165,42 €**

Cimetière : conversion en euros des tarifs de 1993. Fosse en terre 2 m² perpétuelle 152,44 €, cinquantenaire 76,22 €, caveau 6 m² perpétuel 640,00 €.

Éclairage public : subvention régionale (Nos Communes d'Abord) pour une rénovation de 32 000 € HT : remplacement des 63 sources énergivores par des LED, remplacement de 6 luminaires routiers, mise en conformité d'une armoire, éclairage solaire sur deux mâts, raccordement de l'éclairage du clocher. Économie estimée à 21 000 kWh par an, soit 68 % de gain sur la facture, et réduction de la pollution lumineuse.

Eau et assainissement (questions diverses) : bilan annuel de la station d'épuration transmis à l'Agence de l'Eau, cahier de vie mis à jour (contacts, télégestion), épandage des boues à anticiper avec Agrosylva, réseaux cartographiés en système d'information géographique. Une désinfection au chlore en continu, avec alertes en cas de panne, est demandée pour l'eau potable. Dans le cadre du Contrat Rivière (appel à projets 2026 à 2029), révision proposée des schémas directeurs, avec l'appui de l'EPAGE du Verdon ou d'IT04.

séance du 21 mars 2026 (Mise en place du Conseil)

Élection : Thierry Collomp est élu maire à l'unanimité (11 voix). Trois adjoints sont élus : Pierre Reybaud, Marielle Bruel, Paul Corbier.

Indemnités : 120 € net pour le premier adjoint, 80 € net pour chacun des deux autres, le solde de l'enveloppe couvrant les frais de déplacement.

Délégations des adjoints :

Adjoint	Délégation
1er adjoint	Travaux en régie et travaux en investissements
2ème adjointe	Sport, Loisirs, Tourisme
3ème adjoint	Culture et patrimoine

Commissions municipales :

Commission	Membres
Finances	Paul Corbier, Marielle Bruel, Stéphanie Monleau
Travaux, voirie, urbanisme, environnement, débroussaillage, incen-	Pierre Reybaud, Christian Hilaire, Florence Collomp, Michelle Delorme, Marielle Bruel
Eau et assainissement	Christian Hilaire, Pierre Reybaud, Dominique Melleton
Personnel	Paul Corbier, Christian Hilaire, Florence Collomp, Pierre Reybaud
Animation et commu-	Mélanie Bruguier, Stéphanie Monleau, Paul Corbier, François Laino
Patrimoine et culture	Paul Corbier, Michelle Delorme, Mélanie Bruguier, Marielle Bruel,
Sport, loisirs, tourisme	Pierre Reybaud, Florence Collomp, Stéphanie Monleau, François Laino, Mélanie Bruguier

Pierre Reybaud est désigné délégué sécurité.

Instances :

Instance	Titulaire(s)	Suppléant(s)
Commission d'appel d'offres	Paul Corbier, Marielle Bruel, Dominique Melleton	Pierre Reybaud, Michelle Delorme, Christian Hilaire
Instance	Titulaire(s)	Suppléant(s)
Syndicat mixte Parc du Verdon	Dominique Melleton	Pierre Reybaud, Thierry Collomp
SDE 04	François Laino, Christian Hilaire	Paul Corbier

séance du 20 avril 2026

Compte Financier Unique 2025, résultats de clôture :

Budget	Fonctionnement	Investissement
Eau et assainissement	1 779,28 €	47 608,18 €
Principal	161 541,26 €	- 83 326,56 €

Taxes locales : pas de modification des taux, seule joue la revalorisation nationale des bases.

Budget primitif 2026 voté :

Budget	Section	Dépenses	Recettes
Eau et assainissement	Fonctionnement	64 731 €	64 731 €
	Investissement	73 868 €	73 868 €
Principal	Fonctionnement	470 687 €	470 687 €
	Investissement	353 159 €	353 159 €

Désignations : délégué défense Pierre Reybaud (suppléant François Laino), correspondant pandémie grippale Mélanie Bruguier (suppléante Marielle Bruel), correspondant incendie et secours Christian Hilaire (suppléant Pierre Reybaud).

Frais de déplacement : deux options envisagées, frais réels ou carburant sur compte municipal, sans décision à ce jour.

Surveillance des baignades : reconduction des deux surveillantes via la convention Objectif Plus, avec une adhésion de 35 €. Une comparaison avec le CDOS est envisagée pour l'an prochain.

Vie du village : commissions Culture, Patrimoine et Communication engagées ; préparation de la commémoration du 11 juin 2026 et de la journée culturelle du 20 septembre 2026 (visite guidée, reportage photo), avec sollicitation des habitants ; projets de pièces de théâtre dont une sur le lavoir ; travaux de renforcement des réseaux par le SDE 04 ; provision pour la participation à l'extension du centre de secours de Saint André les Alpes ; volonté de participer aux assemblées générales des associations.

Vœux 2026

M. Thierry COLLOMP, maire de la commune, entouré du conseil municipal, a présenté ses vœux à la population le samedi 3 janvier 2026.

Elections municipales 15 mars 2026

Résultats 102 votants
34 nuls
3 blancs

La liste recueille 69 voix et est élu avec 66 % des votants.
Le 31 mars, eut lieu l'installation du conseil municipal où fut élu maire Thierry Collomp ainsi que 3 adjoints Pierre Raybaud premier adjoint chargé du personnel et des travaux, Marielle Bruel deuxième adjoint responsable des loisirs et du tourisme et Paul Corbier, responsable de la culture et du patrimoine.

Incivilités : ne banalisons pas ces gestes

Le 9 juin dernier, deux plants de sauge fraîchement installés sur notre parking éco-végétal ont été arrachés et volés. Le geste peut paraître anodin. Il ne l'est pas. Ces plants avaient été choisis, plantés et entretenus dans le cadre de l'aménagement paysager du village, un espace pensé pour être agréable à tous.

Ce vol n'est malheureusement pas un fait isolé ces derniers temps. Et à chaque fois, le constat est le même : un travail collectif réduit à néant, et une dépense qui repart de zéro, financée par la commune, donc par l'ensemble des habitants.

Car c'est bien là le fond du problème. Tout ce qui est installé sur l'espace public, une plantation, un banc, une poubelle, un panneau, représente des heures de travail de nos agents et de l'argent public. L'abîmer ou le voler, c'est priver tout le village de ce qui a été fait pour lui.

M. le Maire et le conseil municipal condamnent fermement ces agissements. Le respect des espaces partagés n'est pas négociable : c'est la condition pour que Saint-Julien reste ce village propre, soigné et accueillant auquel nous tenons tous.

Le bus santé fait escale à Saint-Julien

La CPTS Hauts Pays du Verdon & Monts d'Azur (association de professionnels de santé) lance le bus santé : une unité mobile qui sillonne les communes du territoire pour rapprocher les soins de ceux qui en ont besoin. Généralistes, infirmières, spécialistes ; plusieurs professionnels de santé se relaient à bord pour des consultations de proximité.

Saint-Julien figure parmi les premières communes accueillies. Pour connaître les dates de passage et prendre rendez-vous : 03 10 45 63 66 ou en ligne. Consultez l'affichage municipal et les flyers déposés en boîtes aux lettres pour les prochaines dates.

L'intelligence artificielle est venue à Saint-Julien

On en entend parler partout, dans les journaux, à la radio, parfois avec enthousiasme, parfois avec inquiétude. Alors quand la commune a proposé un **Café IA** le 19 mai dernier dans la salle polyvalente, dans le cadre de la Semaine nationale de l'IA pour tous, la curiosité l'a emporté sur les hésitations.

Résultat : nombreux participants, une salle bien remplie, des échanges francs et directs. Qu'est-ce que l'IA sait faire ? Que ne peut-elle pas faire ? Est-ce dangereux ? Utile au quotidien ? Autant de questions posées sans détour, et répondues avec pédagogie.

C'était une première pour le village et clairement pas la dernière. D'autres dates d'ateliers sont à venir. Un bon moyen de ne pas se laisser dépasser par un sujet qui, qu'on le veuille ou non, s'invite déjà dans nos vies.

Zone de baignade surveillée

Du 4 juillet 2026 au 31 août 2026

entre 11 heures et 18 heures 30

<u>à l'exception des mercredis</u>

Un point sur l'eau à St Julien

On n'y pense pas quand on ouvre le robinet. Et pourtant, à Saint-Julien comme dans beaucoup de villages de montagne, l'eau potable est une ressource précieuse, parfois fragile, et dont l'avenir mérite qu'on en parle clairement.

Le problème : une source sensible aux orages
La source du Bouisset alimente le village depuis longtemps. Elle a une qualité : elle coule. Elle a une faiblesse : après les orages printaniers, la turbidité de l'eau augmente, ce qui complique la distribution d'une eau potable irréprochable. En 2025, la consommation moyenne atteignait 120 L par habitant et par jour, avec des pics à +30 % en automne. Une ressource sollicitée, donc.
Ce que le conseil a voté
Lors de la séance du 20 avril, le conseil a approuvé à l'unanimité le lancement d'une étude de forage pour trouver une seconde source d'eau sur le territoire communal. L'objectif : disposer d'une ressource de secours moins dépendante des conditions météo. Financement : le Conseil Départemental prend en charge cette étude. Une Déclaration d'Utilité Publique est lancée conjointement avec Vergons pour sécuriser la maîtrise du terrain.

Le financement : une bonne nouvelle
La première tranche de travaux bénéficiera d'une aide de 60 %, obtenue auprès des services de l'État (DETR), contre 50 % initialement prévu. Un effort supplémentaire de l'État qui reconnaît l'enjeu. Le financement complémentaire viendra du Conseil Départemental 20%. Le maître d'œuvre INGESURF lance prochainement la consultation des entreprises.
Un enjeu qui dépasse nos frontières

Le 27 mai, M. le maire participait au COPIL de la médiation territoriale Verdon. Le message est clair : dans les années à venir, l'eau du Verdon va être davantage convoitée par le tourisme, l'agriculture, l'alimentation du département voisin (06). Et les règles écologiques se resserrent. Saint-Julien n'est pas seul dans ce dossier, mais il doit y être présent et vigilant.

Commémoration du 11 juin 1944

Chaque année, Saint-Julien se souvient. Et chaque année, cette fidélité au devoir de mémoire force le respect.

Le 11 juin dernier, la cérémonie commémorative a une nouvelle fois rassemblé autour du monument aux morts : habitants, élus, autorités civiles et militaires, porte-drapeaux, gendarmerie et SDIS. Étaient présents M. le sous-préfet, M. le sénateur, M. le député, ainsi que des représentants des Conseils régional et départemental, aux côtés des maires des communes voisines. Une présence institutionnelle forte, qui témoigne de l'importance que ce moment continue de porter, bien au-delà des frontières de notre village.

Ce qui rend cette commémoration particulièrement vivante, c'est la participation des jeunes. Les élèves des collèges d'Annot, de Castellane et de Saint-André-les-Alpes, les anciens élèves du Lycée Masséna et les enfants de l'école primaire étaient là, attentifs, pour entendre et transmettre. Car c'est bien là l'essentiel : que la mémoire ne s'arrête pas à notre génération.

Stationnement place des Moulières : un geste de civisme

La place des Moulières est étroite, et un véhicule mal garé peut suffire à bloquer le passage, y compris pour les secours, pompiers ou ambulance, dont chaque minute compte en cas d'urgence. Plusieurs fois déjà, la circulation y a été rendue difficile.
La bonne nouvelle, c'est qu'une solution est juste à côté: le nouveau parking végétalisé, à une cinquantaine de mètres, offre des places disponibles et faciles d'accès. Prendre le réflexe de s'y garer, même pour un arrêt qui se prolonge, c'est garantir un passage dégagé pour tous et valoriser cet aménagement pensé pour le village.
Rappelons que le stationnement gênant la circulation est sanctionné par le Code de la route (article R417-10), et que tout stationnement entravant l'accès des secours expose à une amende plus lourde et à la mise en fourrière du véhicule (article R417-11). Mais l'essentiel reste le bon sens partagé: quelques mètres à pied valent mieux qu'un passage bloqué le jour où ça compte.

Inauguration de la rampe de mise à l'eau

C'est un chantier attendu depuis longtemps, et il est enfin là. La nouvelle rampe de mise à l'eau du Touron a été inaugurée officiellement le 24 juin, en présence de M. Claude Roustan, Président de la Fédération nationale de pêche, qui a soutenu le projet à hauteur de 50 % du coût, un partenariat décisif sans lequel les travaux n'auraient pas pu aboutir dans ces délais.

Aux côtés de la Fédération, EDF, les acteurs touristiques locaux et la presse étaient réunis pour marquer l'événement. Des animations pêche sont déjà proposées sur site pour petits et grands. L'accès au plan d'eau n'aura jamais été aussi simple et sécurisé : la rampe allongée permet désormais des mises à l'eau dans de bien meilleures conditions, quelle que soit la hauteur du lac.

Un apéritif convivial a clôturé la cérémonie. Tout le monde était ravi de fêter ce beau projet collectif.

Le village se prépare pour la saison

Avant même l'arrivée des premiers vacanciers, **Rémi et David** sont déjà à pied d'œuvre. Débroussaillage des sentiers et des abords de route, tonte des espaces verts, nettoyage du parking et des accès au lac, vérification du mobilier urbain, remise en état des sanitaires publics mais aussi les imprévus (comme des fuites d'eau) : la liste est longue, et elle se fait souvent avant que le village ne soit levé.

Ce travail de l'ombre, nos deux agents techniques le connaissent par cœur. C'est grâce à eux que le village est présentable dès le mois de juin, que les chemins sont praticables, que les abords du Touron accueillent les estivants dans de bonnes conditions. Un engagement discret mais absolument indispensable, semaine après semaine.

Merci à Rémi et David !

Une nouvelle saison entre tradition et nouveauté au Club nautique de Castillon

À l'approche de l'été et comme depuis quelques saisons, la journée Portes Ouvertes de la fin juin a marqué le véritable lancement des activités au Club nautique de Castillon (CNC), permettant aux visiteurs comme aux habitants de découvrir les nombreuses activités proposées sur le lac de Castillon.

Depuis le début du mois de juin, les adhérents profitent déjà des installations et du matériel mis à leur disposition. Kayaks, avirons, paddles, catamarans, planches à voile et autres embarcations permettent de découvrir le lac dans un cadre naturel exceptionnel, au cœur du Parc du Verdon. Durant tout l'été, le club accueille également le public pour la location de matériel et fait partager sa passion des sports nautiques dans une ambiance familiale et chaleureuse.

Cette nouvelle saison s'inscrit également dans une dynamique de développement avec une activité qui prend désormais toute son ampleur : l'aviron. Grâce à la qualité exceptionnelle du plan d'eau, à son environnement préservé et à des conditions de navigation particulièrement favorables, le lac de Castillon est devenu un site privilégié pour la pratique de cette discipline qui y est désormais proposée tout au long de l'année.

Le Club nautique poursuit ainsi son ambition de faire du lac de Castillon une référence pour l'aviron de loisir et de randonnée.

Que l'on soit sportif confirmé, amateur de balades sur l'eau ou simplement curieux de découvrir de nouvelles sensations, chacun trouvera au Club nautique de Castillon une activité adaptée à ses envies. Plus qu'un simple club, c'est un lieu de rencontre, de partage et de convivialité où bénévoles et adhérents font vivre, tout au long de l'année, l'esprit associatif qui anime les rives du lac.

Toute l'équipe du Club nautique de Castillon vous souhaite une excellente saison et vous invite à venir découvrir ou redécouvrir ce site exceptionnel, entre nature, sport et plaisir de naviguer.

Pour plus de renseignements, connectez-vous à notre page Facebook ou à notre site www.club-nautique-castillon.com. A très bientôt.

Club motonautique du lac de Castillon

L'Association Club Motonautique du Lac de Castillon, composée d'hommes et de femmes bénévoles, qui partagent la même passion des activités de glisse, vous propose de découvrir les activités : ski nautique, monoski, wakeboard, kneeboard, bouée tractée pour enfants et adultes, du débutant au confirmé, encadré en toute sécurité par des animateurs diplômés.

Venez partager un moment de convivialité, de joie et de bonheur.

Ouvert tous les jours de Juillet à Aout de 9 h 00 à 13 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00 sur réservation sur place ou par téléphone au 06 63 63 98 68 ou mail motonautiqueclub04@gmail.com

merci

Robert Tonarelli

Une agriculture qui entretient notre commune

Saint-Julien-du-Verdon ne compte plus qu'une seule exploitation agricole en activité. À elle seule, elle rend à la collectivité des services dont chacun profite sans toujours les voir: un troupeau qui pâture entretient les espaces ouverts, freine l'enfrichement et réduit la végétation combustible, donc le risque incendie. Des terres travaillées, ce sont aussi des paysages entretenus qui font l'attrait du village.
Cette exploitation, celle d'André Collomp, fonctionne toute l'année, désormais avec Andréa et Romain, troisième génération investie sur l'activité. Dans une commune où il ne reste qu'une exploitation, cette continuité conditionne directement le maintien de terres entretenues et d'une présence agricole, là où tant de villages ruraux ont vu disparaître la leur.
Préserver cette activité, c'est défendre un intérêt communal concret: des paysages vivants, un risque incendie contenu, un village qui garde son visage rural.

Jocelyne Melleton : une page qui va se tourner

Secrétaire générale de mairie à Saint Julien depuis le 20 août 2001 a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2027.
Dans un deuxième courrier adressé au conseil municipal, elle fait part de son désir profond de quitter ses fonctions avec la même simplicité et la même discrétion que celles qui ont accompagné son arrivée.
Ainsi elle renonce à toute distinction honorifique, organisation de fête de départ, à toute communication publique. Son choix sera respecté.
Merci, Jocelyne, pour tout.

EDITÉ PAR LA MAIRIE DE SAINT JULIEN DU VERDON

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Thierry COLLOMP

MEMBRES DU COMITE DE REDACTION :

Stéphanie MONLEAU, Mélanie BRUGUIER, Paul CORBIER et François LAINO

Saint Ju' Festivités

ST JU EN FÊTE

ÉDITION 2026

SAINT-JULIEN-DU-VERDON

DU 30/07 AU 02/08

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : ST JU' FESTIVITÉS COMITE_ST_JU_FESTIVITES

JEUDI 30 JUILLET

COCHON À LA BROCHE — 20H

SUR LA PLACE DU VILLAGE
25€ PAR PERSONNE (-12ANS : 12€)

ANIMÉ PAR ROBERTO SAX

PENSEZ À RÉSERVER !
06.85.67.00.47 OU 06.44.32.31.96

VENDREDI 31 JUILLET

BEFORE — 19H

SUR LA PLACE DU VILLAGE
AVEC RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE (BARBECUE)

ANIMÉ PAR ALAMBIC

BAL ANIMÉ — 22H

ANIMÉ PAR MIX AND LIGHT

SAMEDI 01 AOÛT

SESSIONS BOUÉE TRACTÉE — DE 9H À 13H

ORGANISÉES PAR LE CLUB MOTONAUTIQUE

INSCRIPTIONS AU 06.08.96.84.22

DÉCOUVERTE DU BEACH ROWING — DE 10H À 13H

ORGANISÉE PAR LE CLUB NAUTIQUE

INSCRIPTIONS AU 07.81.61.07.15

CAP'ITAINE VERDON — 16H

ET LE TRÉSOR PERDU DES PÉLUGNES

ÉPREUVES EN ÉQUIPE
AU JARDIN D'ENFANTS
CORSAIRES, FLIBUSTIERS ET PIRATES BIENVENUS !

INSCRIPTIONS AU 06.31.17.01.24

BOOM DES ENFANTS — 18H

SUR LA PLACE DU VILLAGE
CRÊPES ET BUVETTE
RESTAURATION POSSIBLE DÈS 19H30

CARIBBEAN NIGHT — 22H

CORSAIRES, FLIBUSTIERS ET PIRATES BIENVENUS !
ANIMÉ PAR KEV LAVIGNE

DIMANCHE 02 AOÛT

MESSE — 11H

EN L'ÉGLISE ST ROCH SUIVIE DU DÉPÔT DE GERBE

APÉRITIF — 12H

OFFERT PAR LE COMITÉ

CONCOURS DE PÉTANQUE — 14H30

3J/2B (150€ + FP) DÉBUT DES PARTIES 15H

INSCRIPTIONS AU PIDANOUX

Saint Julien du Verdon · RENAULT · DACIA · BRASSERIE DU MONT BLANC · CAP'VERDON · CLUB MOTONAUTIQUE · ALAMBIC · KEV LAVIGNE · LE PIDANOUX · Manifestations écoresponsables 04